RAPPORT D'ÉTONNEMENT

ATELIER CLUNISOIS

Auteurs Auditeurs IHEDATE 2021

Antoine TOBIA, Benoit TERRIER, Fabien SOUBIRAN, Fabrice LURIOT, Fatima MOSTEFAOUI, Gilbert-Luc DEVINAZ, Marie-Claude VENANT, Rémi CHEYMOL, Séverine LAURENT, Stéphane BAUDRY, Thierry DU CREST.

Coordinatrice de l'atelier : Sandra DECELLE-LAMOTHE.

Introduction 3

1 « Vivre ensemble dans le monde d'après » : vers un projet de territoire résilient 5

1.1 Des leviers relatifs au sujet « Stratégies – Gouvernance » 6

1.2 Des leviers au service de la « Cohésion – Solidarité » 7

2 Rapport d'étonnement sur les migrations nouvelles selon trois angles 9

2.1 Quels services seraient à créer pour répondre aux migrations nouvelles ? 9

2.2 Comment éviter les fractures liées à des accès différenciés au numérique ? 13

2.3 Comment favoriser les liens entre les habitants du territoire dans une démarche de résilience aux crises ? 16

3 Retours d'expériences sur d'autres démarches participatives 18

3.1 Quartiers Nord de Marseille : de l'indifférence à la mobilisation collective des habitantes et habitants au projet de rénovation urbaine 18

3.2 Favoriser une vision partagée du projet de territoire : l'exemple de la CC Cœur du Jura 19

4 Proposition de valeur autour du « récit » du projet de territoire 21

4.1 L'existence d'un « récit » autour d'un projet de territoire est-il utile ? 21

4.2 Faut-il que le « récit » soit écrit ? 21

4.3 Qui impliquer dans le « récit » ? Éléments de méthodologie 21

4.4 Quels seraient les caractéristiques d'un « récit » ? 22

4.5 Exemple de « récit » 22

4.6 Frise de l'héritage 24

5 Épilogue 25

6 Annexe 26

6.1 Pour aller plus loin 26

6.2 La couverture du territoire par la téléphonie mobile 26

Introduction

Le nom de Cluny avait déjà résonné dans les oreilles de chacun d'entre nous, sans pour autant qu'il ne donne corps au même imaginaire : Abbaye/Moyen-Age, plaisirs de la table/épicurisme, paysages, école des Gadzarts/technologie, etc. Notre groupe s'est donc d'abord constitué à travers cette vision kaléïdoscopique de ce territoire, que des échanges directs et transparents avec des acteurs majeurs de la Communauté de Communes du Clunisois (CCC) nous ont permis peu à peu de structurer.

Nous avons ensuite constaté le travail considérable, et de qualité, réalisé par la CCC. Celle-ci dispose en effet d'un projet de territoire 2020-26 *« Vivre ensemble dans le Clunisois… dans le monde d'après »,* auquel nous avons eu accès dès sa publication, ainsi qu'à l'ensemble des analyses amont qui en ont permis la réalisation : diagnostics, comptes rendus de réunions d'échanges (au sein du territoire mais aussi avec les communautés voisines).

Compte tenu de ce socle, extrêmement riche, nous nous sommes vite rendus à l'évidence : notre mission ne devait pas consister en des propositions « à partir de rien » qui auraient présenté peu d'intérêt et être de qualité moindre que le travail accompli, mais au contraire de s'appuyer sur ces contenus pour en proposer un rapport d'étonnement, sous l'angle de plusieurs questions :

- Quels services seraient à créer pour répondre aux migrations nouvelles ?
- Le numérique : comment éviter les fractures liées à des accès différenciés ?
- Comment favoriser les liens entre les habitants du territoire dans une démarche de résilience aux crises ?

Nos premiers constats portent sur le nombre de points forts de ce projet – au-delà de sa seule existence :

- L'inscription d'une vision du territoire dans les grandes problématiques mondiales – changement climatique, finitude des ressources et nécessité d'accueillir -, montrant une volonté d'ouverture alors que le repli aurait pu être une option,
- Cette volonté d'être en anticipation, et non en réaction, la possibilité (voire la certitude) d'une crise étant envisagée non pour se conforter dans l'inaction mais au contraire, comme ressort créatif,
- Le nombre important d'élus présents sur le territoire, leur implication dans les phases de constats et de propositions pour l'élaboration du projet, qui constitue une force d'appui pour mener à bien les actions envisagées.

Dans un second temps, mais peut-être est-ce par absence d'échanges plus approfondis, inhérents à cet exercice, nous avons noté qu'un axe était encore dans l'ombre : le passage de la théorie à la pratique, et donc, la prise à bras le corps de ce projet par les habitants auxquels il s'adresse.

Pour la suite, les points clés nous semblent donc être :

- L'accompagnement de la population dans la mise en œuvre de la feuille de route de la Communauté de Communes du Clunisois et dans le « comment faire », très prosaïquement,
- Le portage et la communication dans et du projet de territoire : 9 habitants sur 10 n'ayant pas pris part à sa validation, il faut continuer d'aller à leur rencontre,
- Plus largement, la question de la gouvernance pour sa réalisation, son suivi voire ses adaptations si nécessaire.

Nul doute que les atouts du territoire, mais aussi de ses habitants – le tissu associatif est incroyablement riche et les agents de la CCC impliqués- et de ses acteurs politiques – dont l'ouverture et l'écoute nous ont frappés – permettront la réussite de ce projet ambitieux et humaniste.

Le corpus de notre méthode de travail a été le suivant :

- La feuille de route co-construite par notre coordinatrice scientifique, la CCC et validée par l'Ihédate ;
- Des échanges préalables avec deux acteurs majeurs de la CCC ;

- Des rencontres in situ – avec des acteurs politiques mais aussi de terrain – qui se sont prêtés au jeu et nous ont apporté leur expertise et visions ;
- Des ressources partagées – de la CCC mais aussi plus larges, dont la « boussole de la résilience » du CEREMA ;
- Une grille d'analyse de la question de la résilience, à traiter au prisme du projet de territoire, travail méthodologique proposé par notre coordinatrice.

Nous profitons de cet espace pour remercier (entre autres) :

- M. Jean-Luc Delpeuch, président de la Communauté de Communes du Clunisois, M. Boris Chevrot, et Mme Marie Fauvet, maire de Cluny, Mme Catherine Bertrand, maire de Salornay-sur-Guye, pour leur accueil et les échanges transparents et éclairants que nous avons pu avoir,
- Les acteurs au quotidien de la CCC qui ont « joué le jeu » pour nous présenter leur travail mais aussi leurs attentes et un diagnostic pour le futur,
- Ainsi que M. Denis PANSU – de la Fing.

Verbatim récoltés lors des rendez-vous en Clunisois

"Sortir du local bocal "

"Comment le projet de territoire peut être singulier à la communauté de commune ?"

"Contrat de territoire très lié à la politique national et très 2021"

"Pas envie de relayer le projet mais plutôt d'être un acteur du plan et de le nourrir avec des actions "

"Rien d'extraordinaire ce projet de territoire"

"Contrat de territoire"

"Un vrai bonheur de travailler avec la CCC car il y a une dynamique"

"Il ne fait pas penser que les associations sont les relais de "

« On a beaucoup de bénévoles, y compris des anciens bénéficiaires d'actions »

"Comment je vais traduire le projet de territoire pour faire comprendre les enjeux et pour entreprendre des actions opérationnelles"

"les jeunes couples partent pour trouver une "offre de loisirs" plus conséquente"

1 « Vivre ensemble dans le monde d'après » : vers un projet de territoire résilient

La Boussole de la résilience, présentée dans le schéma ci-après, est un outil développé par le CEREMA qui propose un cadre de réflexion et des repères pour renforcer la résilience d'un territoire. Il permet de révéler les contributions de tous les acteurs, à travers toutes les formes collaboratives possible (projet, actions, etc.). Il fait émerger des possibilités, propose des actions d'amélioration pour renforcer la résilience d'un territoire, pour mieux anticiper, agir, rebondir, se transformer et in fine, réduire les vulnérabilités de ce territoire.

La transformation est donc au cœur de la démarche et imbriquée dans celles de la transition écologique et de la soutenabilité.

La boussole présente six principes : Adaptation, Apprentissage et Innovation, Anticipation-Veille, Sobriété et Besoins essentiels, Robustesse et Continuité, Stratégies-Gouvernance et Cohésion-Solidarité. Pour chaque principe des leviers d'actions sont identifiés.

Au vu des questions initiales posées dans le cadre de l'atelier, nous nous sommes concentrés sur deux principes : Stratégies – Gouvernance et Cohésion – Solidarité.

1.1 Des leviers relatifs au sujet « Stratégies – Gouvernance »

Afin de soutenir le déploiement du projet de territoire, nous mettons en avant trois leviers qui nous semblent utiles et pertinents.

1.1.1 Levier n°1 : assurer dans le temps une gouvernance partagée et la participation citoyenne

Lors de nos entretiens sur site, il est apparu que malgré une implication forte des élus, il restait encore du chemin à parcourir pour une appropriation par l'ensemble des conseils municipaux. Il y a en effet selon l'Association des Maires Ruraux, une partie non négligeable d'élus qui est en attente d'une concrétisation du projet territorial. Par exemple, un élu a voté favorablement en faveur du projet de territoire, mais sans maîtriser, ni même avoir une connaissance solide de l'impact sur le climat. Il ne s'agit pas de les classer dans le clan des climatosceptiques endurcis mais bien de la connaissance moyenne des Français sur ce que l'on met sous les mots "valorisation de la ressource locale et économie circulaire". Ces élus, une fois de retour dans leurs communes sont assaillis de questions concrètes de leurs administrés. L'illustration qui nous a été donnée est celle de l'éleveur qui *"veut bien faire quelque chose pour la planète" mais comment ? Et combien cela va coûter ?"*

Les préconisations de la Boussole ciblent quatre actions dont nous avons observé que certaines ont été mises en œuvre dans le processus choisi par les élus de la C.C de Cluny, en particulier au travers de :

- La sensibilisation,
- La construction d'un diagnostic partagé,
- La prise de conscience des besoins d'actions concrètes.

D'autres actions sont possibles visant à :

- Créer, renforcer un climat de confiance et communiquer en garantissant la transparence des informations (traçabilité, visibilité et lisibilité) ;
- Susciter et recueillir la parole citoyenne, par la mise en place de dispositifs de consultation, de concertation, de co-construction, de codécision, avec des actions dédiées pour les publics les plus défavorisés, parfois exclus des dispositifs de concertation ;
  Sur ce levier, un acteur clef du Clunisois a été interviewé : l'association des foyers ruraux. A la découverte du projet sur internet après le vote, la première réaction a été une prise de conscience du travail considérable qui allait devoir être mis en place pour rendre compréhensible et surtout obtenir l'adhésion des habitants et habitantes. Le document actuellement en ligne risque d'être contre-productif dans le sens ou comme pour les élus, le niveau de connaissance et l'adhésion à l'urgence de la situation n'est pas perçu, ni admis d'une manière générale.
- Assurer un portage politique de la vision d'un territoire résilient. Mettre en place une organisation dédiée et intersectorielle, à la hauteur de cette ambition, grâce à une équipe représentative de la diversité des enjeux, des domaines, des populations, des métiers et à un plan d'action dédié, prévoyant également des actions visant la transformation des modalités actuelles ;
- Désigner un responsable en charge de la démocratie participative et du dialogue avec les parties prenantes, développer une culture de l'écoute, de la transparence et de la participation, se former ou se faire accompagner sur les pratiques d'intelligence collective et de production collaborative. Consacrer à ces actions les moyens nécessaires.

1.1.2 Levier n°2 : assurer une coopération multi-échelle entre les territoires

Concernant ce levier, il s'agirait de :

- **Comprendre le contexte et les enjeux de chaque territoire** pour articuler la finalité de leurs projets ;
- **Assurer la cohérence des actions** et une gestion concertée des flux à différentes échelles, selon le principe de la subsidiarité, en stimulant les synergies et les complémentarités entre acteurs à travers des rencontres, un dialogue, une co-construction, une coopération qui s'inscrivent dans la durée ;
- **Mutualiser les moyens** mis en œuvre au service de la résilience ;
- **Échanger** : participer à des réseaux de territoires travaillant sur la résilience ;
- **Bâtir des partenariats et des coopérations "inter-territoires"** entre plusieurs niveaux de gouvernance territoriale et engager des actions de réciprocité ;
- **Constituer, à un niveau supra-communal, un réseau de référents "résilience"** présents à chaque échelle, à l'instar des réseaux "ambassadeurs du développement durable".

1.1.3 Levier n°3 : intégrer les vulnérabilités et leurs évolutions dans tous les projets

Des exemples d'actions possibles sont les suivantes :

- Intégrer l'adaptation, notamment au regard des menaces mal ou non connues, dans les planifications des politiques publiques, la planification et les projets (réversibilités des projets par exemple) au regard des évolutions notamment climatiques ;
- Vérifier, en amont de chaque projet, sa compatibilité avec la politique de résilience (évaluation ex ante) ;
- Privilégier les actions multi bénéfices (les solutions fondées sur la nature ont cette caractéristique) ;
- Favoriser les mesures dites « sans regret » : bénéfiques, quelle que soit la situation future ;
- Vérifier en aval la cohérence, le non-antagonisme des actions planifiées et leur compatibilité avec la résilience du territoire (évaluation ex post).

1.2 Des leviers au service de la « Cohésion – Solidarité »

Concernant le principe Cohésion-Solidarité, deux leviers d'actions ont retenu notre attention comme étant pertinents au regard de la mise en œuvre du projet de territoire.

1.2.1 Levier n°1 : soutenir la solidarité et la prise en compte des plus vulnérables

Exemples d'actions :

- **Identifier en amont les plus vulnérables**, co-construire et mettre en place des actions dédiées, dans une logique d'autonomisation et d'émancipation collectives ;
- **Prendre en compte pour chaque projet, les situations d'inégalités** et leurs effets induits ;
- **Développer et valoriser les lieux et les initiatives de solidarité et de cohésion**. Soutenir les réseaux d'entraide de proximité, les réseaux d'échanges réciproques de savoirs et les systèmes d'échanges locaux, les tiers lieux et les espaces collectifs apprenants (fablabs, etc.).

1.2.2 Levier n°2 : garantir la confiance et la capacité d'agir

Deux exemples d'actions peuvent être cités :

- **Former les acteurs à la gouvernance partagée**, à la transparence et à la clarté des décisions et des communications. Identifier les potentialités de chacun pour construire un projet où chacun a un rôle à jouer ;
- **Soutenir les initiatives citoyennes, les tissus associatifs, les innovations sociales, visant à augmenter la soutenabilité et la résilience, voire l'autonomie locale**. Créer des espaces d'action collective et faciliter l'implication de tous dans ces dynamiques de co-construction au service de l'intérêt général grâce à un soutien financier et technique ;

Sur cet item, nous partageons une manière de faire découverte lors de notre voyage d'étude en Allemagne :

Dans un des länder, ***un fond financier spécifique a été créé afin de développer de manière massive l'énergie éolienne*** *et en prenant en compte que s'est fait dans la durée (plusieurs années). Il permet à un groupement d'habitants de faire réaliser une étude de faisabilité et d'impact pour l'implantation d'une éolienne sur la commune, pour fournir en énergie, des bâtiments collectifs. Si l'étude est positive, le fond, doté de 4M€, permet une aide au démarrage. Il revient alors aux habitants d'aller chercher des co-financeurs (entreprises, habitants) qui par la suite vont bénéficier des ressources financières créées. Si le projet est un succès, le financement est remboursé et retourne au fonds pour servir de nouveaux projets.*
En résumé l'énergie produite par l'éolienne chauffe des bâtiments collectifs d'intérêt général et la commune ou le groupement d'habitants et habitantes réduit ses dépenses voire fait du bénéfice.
Le dispositif mis en œuvre dans ce land est un réel succès. Toutes les réunions sont publiques et chaque habitant et habitante peut s'opposer et faire valoir ses arguments. Le débat est contradictoire et la majorité l'emporte.

Le cycle de l'IHEDATE 2021 portant sur la résilience, il nous a semblé utile de partager une lecture du projet à l'aune des principes de la Boussole de la résilience qui soutiennent la mise en œuvre du projet de territoire. La partie ci-après aborde de manière plus directe et spécifique les thématiques en lien avec les besoins posés au démarrage de l'atelier par la collectivité et relatifs :

- aux migrations nouvelles,
- au numérique,
- aux liens entre les habitants.

2 Rapport d'étonnement sur les migrations nouvelles selon trois angles

Le projet de territoire, *"Vivre ensemble en Clunisois...dans le monde d'après"* comporte une affirmation et un objectif : il y a un monde d'après, et c'est maintenant qu'il est nécessaire d'agir pour le modeler. Au-delà de ce postulat, il s'agit aussi de se préparer à d'autres aléas qui ne manqueront pas de se manifester et pour lesquels l'anticipation est le maître mot. L'anticipation permet non seulement de rebondir mais aussi, durant une crise, de protéger le plus grand nombre, dont les populations les plus fragiles. Ce fut le cas lors de la pandémie liée à la Covid-19 où le tissu associatif et la communauté de bénévoles ont maintenu le lien et aidé les personnes isolées et vulnérables.

Parmi les constats liés à cette pandémie, la mise en confinement généralisé de l'ensemble de la population a conduit une partie d'entre elle à chercher de nouveaux logements en dehors des aires métropolitaines et plus proches de la campagne. Cette nouvelle donne vient bousculer les évolutions migratoires classiques et en cours.

2.1 Quels services seraient à créer pour répondre aux migrations nouvelles ?

Bien que le territoire gagne des habitants, cette croissance est encore fragile car elle n'est pas due à un excédent de naissances mais à une arrivée positive nette d'habitants sur la CCC, cette population étant plutôt constituée de "jeunes" retraités. En découlent des attentes spécifiques de la part de cette population -médecins, transports- mais pas nécessairement une redynamisation profonde de la société locale.

Les migrations nouvelles attendues et souhaitées sont celles de jeunes adultes qui pourraient travailler sur cette communauté. Ils pourraient alors avoir une influence sur son patrimoine paysager ou culturel, y élever leurs enfants et participer à la vie associative - déjà très riche puisqu' environ 600 associations sont recensées.

De notre visite en Clunisois et de la lecture du projet, nous avons identifié cinq points de vulnérabilité qui pourraient mettre à mal cette ambition mais aussi la société civile locale :

- la raréfaction des services publics sur le terrain ;
- des épisodes de sécheresse plus fréquents et plus conséquents ;
- la non migration vers des transports durables et partagés en parallèle de l'arrêt brutal des transports émetteurs de CO_2 ;
- la poursuite et l'accélération de la désertification médicale, ici en milieu rural ;
- la fin de la vie culturelle.

A ces risques, nous identifierons les parades d'ores et déjà prévues ainsi que les autres pistes qui pourraient être suivies. Dans la suite de ce chapitre, nous nous attarderons sur quatre des cinq points de vulnérabilités, les services étant traités d'une manière diffuse dans le document entier.

2.1.1 Des services pour répondre aux périodes accrues de sécheresse

Une fragilité identifiée par la Communauté de Communes du Clunisois est la tension sur la ressource en eau, notamment sur le secteur de Grosne-Guye. Il est également identifié que ces périodes de sécheresse vont s'intensifier et se multiplier avec le changement climatique, créant autant de difficultés pour les habitants et les agriculteurs.

Les conséquences liées à ce phénomène de sécheresse sont doubles pour le territoire :

- Une possible perte d'attractivité du territoire pour les habitants et les touristes,

- De possibles tensions entre habitants et agriculteurs.

Différentes mesures sont inscrites à ce sujet dans le projet de territoire :

- Étudier les ressources en eau et l'usage de ces ressources ;
- Préparer le transfert de compétences à la communauté de communes ;
- Améliorer l'utilisation des eaux pluviales (remplacement d'usage, rétention d'eau, …).

Dans une logique d'adaptation du territoire à ces changements, il apparaîtrait utile d'initier, ou d'engager de manière plus visible si elles existent déjà, des démarches participatives associant habitants et agriculteurs pour partager ce défi et sensibiliser le plus grand nombre. Il s'agirait de développer une culture commune de la préservation de la ressource, de faire émerger des solutions co-construites d'économie d'eau, de développement d'une agriculture résiliente à la sécheresse, mais également de prendre en compte l'enjeu de la préservation de la ressource en eau dans tous les projets publics et d'anticiper les épisodes de sécheresse avec les acteurs les plus vulnérables.

À titre d'illustration le Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze a mis en place une concertation pour une gestion quantitative de l'eau.

(https://www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/2017-05/2017-jt-pgre-08-vally-ceze.pdf).

Le syndicat mixte propose ainsi des aides à l'achat d'équipements aux particuliers pour économiser l'eau.

Le projet de territoire s'est penché de manière exhaustive sur 15 besoins vitaux (logement, mobilité, nourriture, accueil, accès aux ressources …), analysés sous l'angle de leurs forces et faiblesses. L'analyse a été conduite dans l'esprit « COP21 », c'est-à-dire en considérant les enjeux climatiques à venir, avec leurs crises inéluctables.

Une remarque mérite d'ores et déjà d'être formulée quant aux enjeux climatiques qui constituent une partie des contraintes de ce "monde d'après" :

Le risque climatique, identifié par la Communauté de Communes du Clunisois comme étant le plus important - l'aléa le plus redouté - dans le projet, est le risque sécheresse. Outre les questions de vie quotidienne classique, il concerne une partie considérable du tissu économique du territoire, à savoir l'élevage extensif de bovins et la viticulture. En ce qui concerne les émissions de CO2, le bilan proposé pour le territoire s'appuie sur les données nationales. Sans aller vers un diagnostic exhaustif des émissions sur la CCC (lourd et long), il serait toutefois intéressant d'identifier, à partir des données locales, le poste le plus émetteur : transports, agriculture, logement, etc. ?

L'adhésion et la volonté d'action pourraient dès lors être plus largement partagées à partir de cette "territorialisation" du diagnostic.

2.1.2 Favoriser l'augmentation de la présence de médecins spécialistes

La problématique de la santé est identifiée comme une fragilité pour le territoire : faible présence médicale hors centre-ville (maison de santé du Clunisois avec 8 généralistes, 2 sages-femmes à Cluny), absence de médecins spécialistes. Or, face à ce constat, et à la tendance lourde (en Saône et Loire, perte globale généralistes en activité régulière entre 7 et 13% sur 2010-2020, leur moyenne d'âge étant situé entre 58-59 ans), cet axe n'a pas fait semble-t-il, l'objet de travail d'une commission.

Cette question concerne aussi bien la population nouvelle qui s'installe en Clunisois – dont de jeunes retraités - que la population ciblée, sans oublier les habitants actuels dont les plus précaires (la maison des services en lien avec des acteurs territoriaux a mis en place des dispositifs a minima pour des bilans de santé annuels, antenne « santé » à Joncy).

Pour pallier, a minima, le manque de spécialistes, nous identifions quelques pistes :

- Mettre en œuvre une démarche participative pour tenter de répondre à la problématique, avec un médecin/personnel médical particulièrement concerné par cette question qui serait identifié comme référent et porteur de la démarche. La présence de spécialiste semblant liée à la proximité de CHU, il pourrait nouer des contacts avec les centres hospitaliers proches pour mieux connaître les attentes des spécialistes pour leur installation.
- Réaliser un diagnostic de la situation actuelle :
  - du point de vue des attentes des patients : spécialités manquantes, contraintes actuelles d'accès aux soins,
  - mais aussi auprès du personnel médical déjà là. Il s'agirait d'obtenir leur regard sur leur installation : attentes remplies ou non, y compris extra-professionnelles, les aides ou services qui auraient pu favoriser leur implantation.

La CCC pourra chercher à savoir si une communauté professionnelle territoriale de santé comprenant le Clunisois s'est créée, sur quel périmètre, et s'appuyer sur ses acteurs. Dans le cas contraire, cette démarche pourrait fédérer le milieu médical local, en adhérence avec les territoires limitrophes. Il convient de noter cependant qu'en dehors d'initiatives pour la mise en place de maisons de santé avec des généralistes ou des infirmières, peu d'expériences sont partagées pour la venue des spécialistes quand la problématique du "volume" de la clientèle est aussi importante.

2.1.3 Des leviers pour maintenir la vitalité culturelle, artisanale et associative

L'attrait de la région (et de la Communauté de Communes du Clunisois) est en grande partie dû à l'Abbaye, aux paysages et à la viticulture, mais pas uniquement : l'artisanat local est aussi l'un des atouts du Clunisois (céramiques, bois, etc.), ainsi que les festivals organisés sur différents sites.

Leurs apports sont d'ordres multiples :

- en premier lieu, faire vivre les habitants dont l'activité professionnelle directe ou bien connexe (hôtellerie, …) est étroitement liée à ces atouts ;
- créer des liens entre les habitants mais aussi avec le territoire (identité, non nécessairement historique) ;
- proposer des activités, culturelles, de loisir et de divertissement (au sens large et non péjoratif) mais aussi ouvrir vers le renouveau citoyen ;
- être un "argument" pour favoriser les migrations nouvelles - en particulier chez les plus jeunes.

Le maintien de ce milieu, et de sa vitalité, est donc d'importance capitale pour le territoire. Il a d'ailleurs été identifié dans le projet de territoire de manière transverse et comme bien commun, avec le maintien et/ou le développement de commissions accueil, de l'enseignement artistique et des bibliothèques. Quels seraient les leviers à activer face au risque de sa disparition suite à une crise économique par exemple ?

- En premier lieu, **en renforçant encore ce tissu culturel, artistique et artisanal, pour que des actions de solidarité se développent plus aisément** si nécessaire – mise en valeur des lieux existants (les Communs), aide à l'émergence de nouvelles actions (café associatif, …).
- **La piste de reprise de l'ancien sanatorium de Bergesserin est un exemple à suivre** (art, sport, gestion du patrimoine et des ressources, ouverture sur les jeunes), en veillant à ce qu'il n'y ait pas de concurrences entre différentes structures.
- La **diversification des ressources**, comme le développement d'une filière bois « de qualité », à partir des essences et spécimen présents sur le territoire. Cette piste permet de multiples connexions au patrimoine paysager, au milieu scientifique par les travaux avec l'ENSAM[1], mais aussi artisanal et artistique pour son utilisation.

[1] *Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers*

- **L'ouverture à une offre "loisirs/divertissements" plus grand public et plus quotidienne**, pourrait se faire par des séances de cinéma en plein air, qui permettent aussi une irrigation plus large sur le territoire de la communauté. Là encore le tissu associatif existant devrait permettre de s'appuyer sur des talents existants.

Au-delà des services envisageables au service des migrations nouvelles, la question des mobilités a été posée par les élus et fait l'objet, dans la partie ci-après, de plusieurs suggestions.

2.1.4 Le risque de mutation forcée des mobilités

a) Co-construire un schéma directeur d'implantation de points de recharge pour véhicules électriques

Les entretiens réalisés avec Haggai HES (Conseiller communautaire en charge de la Transition Ecologique) et Jean-François FARENC (Président de l'AMR 71, Maire de Blanot et VP en charge de l'aménagement et de l'espace public) confirme que la mobilité est l'un des enjeux majeurs de la CC du Clunisois pour accompagner le pouvoir d'achat de ses habitants. En effet, la voiture reste l'outil indispensable pour accéder à l'ensemble des services (emploi, enseignement, services publics, activités culturelles, sportives et associatives, …) avec des distances à parcourir et des temps de trajet parfois longs, marqués par l'attractivité de Mâcon et rendus difficiles par un relief accidenté.

Cette mobilité doit s'inscrire dans un plan de réduction des impacts négatifs sur l'environnement et permettre l'accélération d'une mobilité propre et décarbonée. De nombreux aspects sont appréhendés par le projet de territoire : vélo, transports collectifs, covoiturage,etc.

Toutefois, concernant la mobilité électrique, seules deux bornes de recharge semblent actives à ce jour sur l'ensemble du Territoire, l'une étant implantée dans le centre historique de Cluny et l'autre dans la seconde ville de la CCC à Salornay-sur-Guye. Cette situation est génératrice de files d'attentes parfois longues durant la période estivale pour les détenteurs de VE de plus en plus nombreux (habitants comme touristes).

L'accélération du développement d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicule électrique suffisamment dense et bien maillé s'impose pour répondre aux défis environnementaux du Territoire Clunisois et pourrait être mieux pris en compte. En effet, compte tenu de la densité du territoire et de son relief, la voiture restera un mode de déplacement majeur dans les décennies à venir. L'électrification du parc est à la fois une réalité qu'il faut accompagner pour ne pas perdre en attractivité (touristes ou habitants) et une tendance à favoriser pour décarboner les déplacements.

Rappelons qu'à l'échelle nationale, environ 40 % des stations de recharge publiques sont situées dans des communes rurales et l'installation de bornes de recharge sur l'espace publique fait partie des actions à mener pour mieux desservir l'ensemble des communes de la CC du Clunisois, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. Les élus que nous avons interrogés sont favorables au développement de la mobilité électrique. C'est toutefois un domaine sur lequel ils n'interviennent pas directement car s'ils acceptent le déploiement de stations de recharge et en déterminent préalablement les emplacements stratégiques, l'installation et la maîtrise d'ouvrage est une compétence souvent portée par le syndicat d'énergie départementale ou encore la région.

La CCC pourrait ainsi se rapprocher du SDE du 71 pour co-construire un schéma directeur d'implantation de points de recharge pour véhicule électrique à l'échelle de l'intercommunalité, et mener une enquête de terrain pour en qualifier les besoins réels et faciliter sa mise en œuvre.

b) Convertir la flotte de véhicules thermiques de la CCC par des véhicules décarbonés

Autre sujet méritant d'être ici évoqué : la conversion de la flotte de véhicules thermiques de la CCC par des véhicules décarbonés (yc. électriques) pour être en ligne avec l'ambition du projet de territoire qui est de diviser par 5 les émissions de CO2.

Cette opération pourrait s'inscrire en parallèle et en complémentarité de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'espace public. Il servirait ainsi d'exemplarité auprès des habitants et des acteurs

économiques qui composent la CCC bien que l'option de choisir une motorisation alternative au véhicule thermique ne se pose qu'au moment du remplacement des véhicules.

c) Améliorer les déplacements entre la CCC et la gare TGV

Par ailleurs, nous avons noté que l'axe qui relie la CCC à la Gare TGV de Mâcon est insuffisamment développé. La CCC pourrait mener une réflexion de fond conduisant à améliorer les alternatives à l'autosolisme en proposant des solutions nouvelles de transport décarboné pour renforcer cet axe stratégique vecteur d'attractivité pour la CCC (mobilité électrique ou hydrogène, mobilité lourde type camions, bus, autocars, train).

En plus des aspects liés aux mobilités terrestres, des aspects liés aux échanges par le numérique ont fait l'objet d'observations dans ce rapport. Elles sont développées ci-après.

2.2 Comment éviter les fractures liées à des accès différenciés au numérique ?

A l'ère du déploiement accéléré des services dématérialisés, la maîtrise de l'outil numérique constitue un enjeu prioritaire de tout territoire, a fortiori quand celui-ci doit faire face tout à la fois aux enjeux d'attractivité et, à l'opposé, de lutte contre la précarisation de certaines populations.

Aussi, la fracture numérique peut-elle provenir de deux facteurs successifs qui nécessitent des réponses spécifiques : la disponibilité des réseaux, et les usages associés. Notons que ces problèmes sont précisément identifiés par les communes dans les travaux préparatoires au contrat de progrès[2] et que la CCC, consciente de ces enjeux, s'est dotée de la compétence supplémentaire « aménagement numérique ».

2.2.1 Les enjeux liés aux équipements numériques

À chaque étape de vie des équipements numériques correspond des enjeux distincts auxquels il faut pouvoir apporter des réponses : leur déploiement sur le territoire, leur accessibilité par les administrés et leur fonctionnement pérenne.

a. Le déploiement des réseaux

Le programme de déploiement de la fibre assuré par la maîtrise d'ouvrage de la Région est bien avancé, la Communauté devant être ainsi couverte intégralement d'ici 2023. Cette perspective ne résout toutefois pas totalement la question des réseaux sur le territoire de la Communauté de Communes du Clunisois, de larges secteurs étant encore **en zone blanche pour la téléphonie mobile** (voir en annexe la carte du territoire selon l'application participative Tadurezo de la Région Bourgogne Franche Comté). Or la fibre et la téléphonie mobile (3G/4G/5G maintenant) sont complémentaires pour les usages qui en sont tirés (cf. infra).

En l'état, les risques d'inégalités d'accès aux services numériques sont donc bien persistants sur le territoire, malgré la perspective prochaine de la fibre.

Si le déploiement complet de cette dernière est soutenu par la puissance publique (Région) afin de compenser le manque d'initiative privée (cf. faible densité de population), qu'en est-il de la téléphonie mobile : **des programmes publics sont-ils en place ou à venir pour installer des antennes relais nécessaires à la couverture totale du territoire par la téléphonie mobile ?**

2 La commune de Sigy mentionne sa mauvaise qualité de réseau, le secteur sud la faiblesse du débit. Un certain nombre de mairies disent être sous équipées en matériels informatiques.

b. L'accès aux équipements

Une fois le réseau déployé, les usagers (tout type de citoyens) doivent pouvoir y accéder. Cela passe pour la fibre par un raccordement au réseau et pour la téléphonie par l'acquisition de smartphones. Dans tous les cas, l'usager doit souscrire un abonnement auprès d'un opérateur de services.

Nous constatons que **la Communauté de Communes du Clunisois n'a pas à sa disposition d'enquête lui permettant de connaître le taux d'équipements des usagers** (en smartphones, nombre et emplacements de « boxs »). **Une enquête auprès des administrés et des mairies constitueraient un point de départ intéressant d'une politique qui viserait à réduire le sous–équipement.**

Nous avons noté qu'il existe des aides possibles de la Région auprès des communes de moins de 1 000 habitants pour leur permettre de développer leur e-administration. La coopération entre la Communauté et ses communes membres peut par ailleurs s'envisager sous la forme de fonds de concours pour favoriser l'acquisition de matériels, voire de prêts de matériels de la Communauté aux communes (cf. les conditions de coopérations permises par le CGCT).

c. Leur fonctionnement

Quand bien même les questions de la disponibilité des réseaux et leur accessibilité seraient résolues, restent à gérer, pour assurer la continuité de leur utilisation, les **risques de coupures électriques, de cyberattaque et de piratage des données. Or, des réponses locales pourraient être déployées** pour réduire ces facteurs de vulnérabilité : l'installation de générateurs électriques et de datas centers locaux.

2.2.2 Les enjeux liés aux usages numériques

Avant d'aborder la question des usages, il convient d'identifier dans un premier temps les freins à l'utilisation.

a. L'utilisation

L'absence d'utilisation (problème d'accessibilité) et l'excès d'utilisation (problème de sociabilisation) sont les deux risques opposés associés à l'usage du numérique. Une réponse commune est possible, déjà mise en œuvre sur le territoire, à savoir la mise à disposition d'espaces collectifs équipés et la mise à disposition de formateurs : ils portent actuellement sur le territoire de la CCC le nom d'espaces de services numériques à la population ou de tiers – lieux/espaces de coworking quand ils incluent également des espaces de travail conjoint[3].

Ces nouveaux espaces communs peuvent constituer un lieu de « ferment démocratique » important (cf. le sujet du lien entre les citoyens).

Si la Communauté de Communes du Clunisois a déjà la culture de ces espaces nous identifions plusieurs risques qui pourraient en limiter l'accessibilité :

- **L'absence de mobilité des usagers est la première d'entre elle.** Certaines personnes sont en effet limitées dans leur transport. La Communauté de Communes du Clunisois pourrait imaginer un service de covoiturage local, avec contrepartie, permettant aux personnes « transporteuses » de gagner du temps de formation ou d'utilisation des équipements de la communauté.
- **La lourdeur administrative est un autre écueil à éviter.** Nous avons identifié que l'inscription administrative à l'espace de coworking pour les entreprises pouvait être dissuasive (formulaire + remise d'attestation de

3 Les lieux identifiés à ce jour sont : Secteur centre ouest : espace de coworking – forte demande et projet d'agrandissement. St André le désert : club internet. Salornay – espace dédié de coworking. Cluny : maison des services (matériels informatiques et formateurs).

responsabilité civile + renvoi convention). Ne serait-il pas possible de créer une procédure plus ouverte pour venir tester le service, ce qui permettrait par ailleurs de drainer des personnes de passage (exemple de l'entreprise qui réalise une mission ponctuelle sur le territoire).

- **Enfin, tout simplement la méconnaissance et l'appréhension peuvent constituer un frein redoutable au déploiement des solutions numériques et au maintien de la fracture générationnelle,** et ce en dépit d'efforts préalables de déploiement de réseaux. L'appréhension du 3ème âge notamment vis-à-vis du numérique doit être « combattue » par des formations ciblées à son attention dans les espaces numériques.

Pour ce faire la CCC s'est-elle déjà assurée d'une communication suffisante ? Des journées portes-ouvertes ont-elles été organisées (couplées avec une prise en charge à domicile par un transport collectif) ? Quelles formations grand public ont été proposées dans les espaces numériques ?

Notons que les communes membres de la CCC semblent attendre beaucoup de la mise à disposition d'expert informatique et numérique : pour 30 d'entre elles, sur 40, ce besoin a été spécifiquement identifié dans l'enquête de besoins réalisée par la communauté.

b. Les usages

Les usages vont dépendre du public ciblé : les entreprises, les administrations ou les particuliers n'ont pas les mêmes besoins.

L'accès à l'information concerne l'ensemble des catégories cibles. Il est un enjeu crucial pour l'attractivité du territoire rural (accès aux informations pratiques, organisation de la mise en réseau). En cela le site internet de la CCC est une mine d'informations, mais il semble à ce jour mal organisé. Conscient de cela la Communauté de Communes du Clunisois est d'ailleurs en train de le restructurer.

L'accès à la donnée peut également constituer un facteur d'attractivité du territoire : quelle est la politique de partage des données publiques de la Communauté de Communes du Clunisois ? Comment les citoyens ont-ils accès aux données produites par le territoire (ex. : données de mobilité avec circuits, horaires et fréquences des transports en commun, données d'urbanisme, données météo très localisées, données télécom, données d'emploi, etc.) … sont autant de questions auxquelles il faut pouvoir répondre.

L'accès aux services médicaux par le biais de téléconsultation, voire avec la mise à disposition d'appareils de mesure, constitue une partie de la réponse au problème du désert médical. Il convient pour cela de disposer d'une bonne couverture numérique (ce que permettra la fibre). Le maintien des personnes du 3ème âge à leur domicile pour celles qui le souhaitent et le peuvent appelle également une bonne couverture en réseau de téléphone mobile, pour qu'elles puissent se doter de système d'alerte en cas de difficultés.

La Communauté de Communes du Clunisois peut développer des partenariats avec des professions médicales pour susciter des initiatives locales : installation d'une cabine d'examen dans une pharmacie ou communication de services d'assistance aux personnes à domicile.

L'accès à la **e-administration** est un sujet pris déjà en charge par la Communauté de Communes du Clunisois (existence de tiers lieux).

L'enjeu du numérique a déjà été largement pris en charge par la Communauté de Communes du Clunisois au travers du développement des espaces de co-working et d'espaces numériques. Il y aurait en revanche actuellement un déficit de connaissance des moyens et des usages, qui empêcherait la CCC de (re)positionner correctement ses actions. L'élaboration d'une cartographie précise des moyens et des usages des utilisateurs du territoire seraient une étape préalable indispensable.

2.3 Comment favoriser les liens entre les habitants du territoire dans une démarche de résilience aux crises ?

2.3.1 Quelques constats en première approche

Les liens assurant la cohésion géographique d'un territoire ont été fragilisés par :

- le développement des mobilités ;
- les échanges et les organisations ;
- le développement des technologies et des réseaux sociaux.

Sur la période 2014/2020, 42% des intercommunalités ont essayé d'impliquer les habitantes et habitants de leur territoire. Cette consultation/implication relève donc d'un choix et d'un engagement politique et non envisagé comme une réglementation contraignante et/ou comme des finalités pour obtenir des budgets pour des projets sans cohérence et vision transversale.

Sur le territoire clunisien, ces diagnostics et projets de territoire sont nés d'une vision, d'une ambition et d'un leadership politique :

- un travail effectué dans la durée, nécessaire pour la réalisation d'un exercice aussi complet, et incluant un temps d'échange et d'expression des besoins par les parties prenantes ;
- L'ensemble des élus a participé, certaines associations et que trop rarement les habitantes et habitants non élus communautaires.

Pour autant, le projet a 3 atouts :

- un diagnostic préalable partagé ;
- un projet transversal incluant les territoires significatifs limitrophes, et avec des projets et actions concrètes à finaliser ;
- une action inscrite dans la durée : déjà deux mandats antérieurs prolongés sur un troisième.

Le Clunisois est solidaire et les Clunisiens ont démontré une réelle capacité à agir pendant la crise pandémique de la COVID-19.

En effet, pendant le confinement strict, de nombreuses initiatives citoyennes ont vu le jour, ce qui nous semble démontrer qu'il y a une pratique participative bien intégrée dans un esprit de cohésion sociale facilité par une interconnaissance des personnes.

2.3.2 Propositions pour favoriser la bonne mise en œuvre du projet de territoire

Nous avançons donc l'hypothèse que cette capacité à se fédérer dans l'intérêt général et de manière spontanée est une force sur laquelle nous conseillons de s'appuyer pour la mise en œuvre des actions prévues dans le projet de territoire.

Pour cela, voici une liste, non exhaustive, de propositions facilitant l'appropriation du projet par les habitantes et habitants qui ont été évoquées par les personnes que nous avons pu interviewer mais aussi tirées de nos expériences professionnelles et associatives :

- multiplier les actions développant le lien social afin d'expérimenter la coopération multi-acteurs et faire ressortir la participation citoyenne ;
- associer l'ensemble des citoyens y compris les plus vulnérables et pour ce faire maintenir, développer et favoriser la création d'associations, pour une dynamique toujours maintenue ;
- développer une connaissance et une collaboration entre citoyens, associations, entreprises et autres parties prenantes ;
- miser sur la résilience inclusive et participative sous forme d'ateliers, associant les citoyens (à maintenir pendant toute la durée de la mise en œuvre du projet de territoire et le suivi des actions).

La mise en réseau favorise la dynamique de rebond, établit une cohésion locale, maintient à un bon niveau de la confiance informelle tissée entre personnes qui se connaissent, se soutiennent et agissent ensemble. Les connaissances vernaculaires des habitantes et habitants constituent une valeur ajoutée mais aussi peuvent favoriser l'innovation et la **construction d'un livre/récit commun** : l'histoire de l'Abbaye et de son lien européen semblent une fierté partagée et un ressort positif comme lors de l'organisation des grands temps forts conviviaux par porte.

Les parties prenantes associatives

Il a été démontré que les associations, lorsqu'elles existent, sont souvent perçues comme contribuant au renforcement du lien social (Recherche et solidarité – étude mars 20018). Les communes sont les premiers partenaires des associations (à environ 64%) ; les associations « segmentent » leurs partenaires en ceux dits «d'action » et ceux dits « de ressources ».

Selon l'étude PHARE (novembre 2016), 76% des maires sont entrés dans une phase de co-construction dynamique pour répondre aux enjeux de leurs territoire et ils attribuent aux citoyens, associations, entreprises et aux collectivités territoriales des rôles spécifiques en fonction de la légitimité d'action qu'ils perçoivent.

La valeur ajoutée d'une association sur un territoire, y compris rural : réduire les fragilités, faire émerger des nouveaux moteurs de croissance et d'emploi, adaptée à la spécificité du leur territoire. Leur contribution est optimale en ce qui concerne l'animation et l'attractivité de celui-ci.

3 Retours d'expériences sur d'autres démarches participatives

Deux exemples sont ici présentés pour évoquer des modalités d'association des habitants et habitantes et pour partager une vision de territoire ambitieuse en lien avec la prise en compte d'enjeux globaux :

- à l'échelle d'un quartier dans le cadre d'une rénovation bâtimentaire,
- à l'échelle d'une communauté de communes pour un projet prospectif de développement territorial.

3.1 Quartiers Nord de Marseille : de l'indifférence à la mobilisation collective des habitantes et habitants au projet de rénovation urbaine

Témoignage de Fatima Mostefaoui, présidente de l'association « Avec Nous », auditrice Ihédate.

Le projet de rénovation urbaine à Marseille dans les quartiers Nord a commencé en 2005. Les bailleurs 13Habitat et Marseille Rénovation urbaine ont donné à voir aux habitantes et habitants, des maquettes préfigurant le projet. Les habitants ont alors réagi et demandé une concertation. Ils ont proposé un schéma de concertation qui a été refusé. Certains habitants et habitantes ne se sentaient pas vraiment concerné.e.s par cette rénovation. Avec quelques personnes, nous avons alors construit une stratégie pour les mobiliser afin de les intéresser dans une démarche collective. Nous avons profité de la fête des voisins pour expliquer que l'action collective était le moyen de faire modifier les plans d'aménagement et qu'ils n'étaient pas là seulement pour choisir la couleur des murs. Pour ce faire, nous avons affiché des slogans du type "La rénovation ne se fera pas sans nous". Cela nous a permis de constituer un groupe de 120 personnes mobilisées. Une première réunion s'est tenue avec ce groupe, 13Habitat et Marseille Rénovation urbaine, des représentants de la région et la mairie de secteur. Le groupe d'habitantes et habitants avait travaillé en amont pour identifier et formuler les problèmes à régler en priorité, en partant des problématiques individuelles pour déboucher sur des questions collectives qui concernaient l'ensemble des locataires. Cinq personnes ont été désignées pour porter ces questions, les plus aptes à affirmer ces problèmes face aux institutions.

Les questions et solutions ont donc été présentées lors de cette réunion avec une modération que j'ai assurée. Les 120 personnes du groupe d'habitantes et habitants étaient présents mais seules les cinq personnes désignées prenaient la parole.

13Habitat a compris à ce moment que la co-construction était possible et que c'était même un atout pour le projet de rénovation. Les propositions faites par les habitantes et habitants ont donc été entendues, étudiées. Les plans revus ont été présentés lors d'une nouvelle réunion expliquant ce qui était possible ou non. La confiance s'est alors installée par ces échanges.

Par exemple, le bailleur avait proposé une « place de village » mais qui dans la réalité ne pouvait pas être utilisée par les habitantes et habitants pour se réunir et qui permettait simplement aux 1 000 personnes qui travaillent au Pôle de services implanté aux Flamants depuis 1985 (une école d'infirmière, école d'éducateur spécialisé et autres services) de profiter d'un espace extérieur. Mais les habitants en étaient, eux, exclus. Il y avait une place qui devait se faire entre un immeuble à location libre et le centre social. Mais cet espace n'avait pas d'usage pour les habitants. Ceux-ci ont alors organisé une concertation avec tous les acteurs pour penser un usage partagé de cet espace. Ils ont proposé une sorte d'arène pour que les personnes puissent se réunir à l'extérieur, un espace qui puisse accueillir un marché bio, des artistes… ce qui permettrait de créer un lieu de mixité sociale. Ce projet a été accepté, réalisé et il y reste à faire vivre des activités comme le marché.

3.2 Favoriser une vision partagée du projet de territoire : l'exemple de la CC Cœur du Jura

Un autre exemple se rapproche de la démarche clunisoise. Il n'est pas du tout pris au hasard. En effet, la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur-du-Jura (CCAPS) comporte le site clunisien du prieuré Notre Dame de Vaux-sur-Poligny.

Cette Communauté de Commune nommée « Cœur de Jura » a été créée en 2016 et regroupe 22 700 habitants, sur une surface relativement homogène de 602 km2, comportant 63 communes rurales et trois bourgs centres.

Les appétences en matière d'acculturation des sujets de résilience, de développement durable, et donc en matière méthodologique sont encore peu développées. Ces démarches sont nouvelles pour les élus de CCAPS. À ce constat, s'ajoute un leadership politique et un engagement de l'ensemble des parties prenantes, plus faiblement marqué que pour Cluny.

La méthodologie employée a été très différente de celle de la CCC et éloignée de la Boussole de la résilience et d'une vision transversale. Cependant, le souhait des élus était formulé ainsi :

« Ce travail doit aboutir à définir collectivement à quoi le territoire Arbois Poligny Salins Cœur du Jura doit ressembler en 2035 ; puis à identifier ce qu'il faut faire collectivement pour qu'il ressemble à cette vision partagée. »

La démarche a été initiée au départ sur l'assemblage de rapports et de mini diagnostics distincts issus, pour la plupart, d'une vision encore très « en silo ». Une volonté d'approche plus transversale est apparue peu à peu, émanant des services plus particulièrement. Les élus ont commencé à ressentir le besoin de plus de transversalité, afin d'atteindre les objectifs à s'approprier progressivement.

Le mouvement a été initié depuis plusieurs années grâce au travail effectué par certains acteurs du territoire. Ceux-ci ont élaboré des mini-diagnostics et analyses sur des thématiques précises.

Les thèmes non abordés dans les documents déjà rédigés étaient liés :

- aux transitions à opérer ;
- à l'environnement et à la biodiversité ;
- à l'accueil et l'attractivité ;
- à l'emploi, économie et filières.

Ces thématiques ont fait l'objet de concertation lors de quatre réunions publiques, planifiées d'environ 3 h et se tenant sur 2 ou 3 semaines.

Le diagnostic du territoire a été réalisé par un consultant extérieur, qui a organisé des rencontres, des ateliers participatifs. Une présentation devant les élus de la « ComCom » a été faite sans donner lieu, toutefois, à un vote. La communication a été le point faible de ce dispositif.

Cette approche ne donnant pas satisfaction, et afin de finaliser ce projet de territoire, un changement de méthodologie a été prévu : le projet, abordé cette fois-ci, sous forme plus globale, reprendrait fin septembre 2021. A l'issue de cette phase, un plan d'actions concrètes sera établi.

N.B : La Boussole de la résilience n'est pas encore un outil méthodologique connu.

3.2.1 Le cycle et la gestion du temps

Dans le cas de Cluny la concertation et la consultation ont été prise en compte dans le cadre d'un cycle global long afin de recueillir les avis et besoins des populations du territoire, qui plus est, cela est également pensé en termes de mandat et les objectifs/actions ont été alignés sur cette temporalité.

A la différence du Clunisois, la Communauté de Communes Cœur de Jura a pris l'option d'une durée courte, ramassée sur l'été 2021 et les trois derniers mois de l'année. Cela tient vraisemblablement à la vision plus financière, alors qu'une volonté politique d'engagement sur une longue durée avec des actions élaborées avec l'ensemble des parties prenantes émerge progressivement.

3.2.2 Communication et implication des parties prenantes

Verbatim : « Ce travail va être réalisé d'ici le mois de décembre 2021 pour aboutir à un projet de territoire décliné en actions à mener dans les prochaines années, par les collectivités, mais également par les entreprises, les associations, les habitants… »

Dans la continuité de cette vision, la communication n'a pas été construite de la même façon, ni avec la même visibilité.

300 associations sont recensées sur le secteur ; la liste et les missions sont disponibles en recherchant sur les sites de la ComCom.

Le projet de territoire est développé et expliqué sur un onglet nommé « Participez », qui comprend :

- la démarche – planning des réunions ouvertes au public et de co-construction (4 entre le 22/06 et le 08/07/2021) ;
- les documents et ressources à télécharger ;
- les comptes rendus des travaux en cours.

Lors des réunions, des panneaux avaient été construits afin de fournir des informations aux participants. Les ateliers étaient ouverts à tous ; plus que le public, les associations et le monde de l'entreprise étaient présents et dans ce mix privé/public, (environ 20 personnes en moyenne), e secteur public fut le plus nombreux.

Les ateliers sont terminés et les rapports sont en cours de rédaction et seront disponibles sous peu.

3.2.3 Engagement politique et vision partagée/coconstruite

Cette vision idéale d'échanges, de débats, d'enrichissements communs, devant aboutir à la construction d'un récit collectif et la perspective de projets concrets à réaliser, est la résultante d'un leadership politique qui se construit au fur et à mesure de l'acculturation des élus aux éléments de méthode et par un meilleur accompagnement.

Dans ce projet de territoire, les aspects financiers sont également très présents afin d'obtenir des financements pour réaliser les actions envisagées, signer des conventions avec la Région, l'Etat, et être éligible à des fonds européens. Un CRTE (contrat de relance et de transition énergétique) est déjà en cours d'élaboration.

3.2.4 Construire un récit commun

Le patrimoine bâti, culturel et l'histoire de cette région sont extrêmement riches aussi en matière de tradition agricole et industrielle. Les élus vont peut-être s'inspirer de 2 livres : l'un sur la filière comté (métier et paysage), une fresque dépeinte depuis 1947, mettant en avant une intelligence collective de cette filière ; l'autre sur la mise en scène de divers éléments comme la viticulture, la vie de Pasteur et ses recherches, le comté (évidemment) mais aussi et surtout, la mise en avant du passé historique de ce pays/territoire.

3.2.5 L'avenir

Il est à noter que les trois bourgs/communes ont été sélectionnés dans le cadre de la démarche « petites villes de demain » ; un cabinet a été appelé à intervenir afin d'aider les communes à traiter les thèmes qu'elles estimaient prioritaires pour elles ;

- Poligny : mobilité/déplacement, espace de vie en cœur de ville, tourisme ;
- Arbois et Salin ont choisi les mêmes thèmes, à savoir quelle commune en 2040 et quel devenir pour le bâti vacant ?

Salin et Arbois semblent plus proches du thème de la résilience.

4 Proposition de valeur autour du « récit » du projet de territoire

4.1 L'existence d'un « récit » autour d'un projet de territoire est-il utile ?

Le récit est aujourd'hui essentiel - il répond à une recherche de sens et il contribue à en donner.

Le risque du projet de territoire du Clunisois est d'être perçu comme technocratique, voire déconnecté des réalités du terrain. Le récit sera donc là pour prolonger l'exercice de concertation, pour donner corps au projet et associer les administrés.

Il serait donc intéressant, voire opportun, de l'écrire avec les habitants, en s'appuyant sur une première ossature (plan). Même si, ce travail collectif ne doit pas occulter la nécessité d'incarner le projet de territoire, et d'exprimer le message politique qui le sous-tend.

Pour qu'il ait un impact d'envergure, il doit reposer sur une base commune. Concernant Cluny, cette base serait l'histoire séculaire et importante du site, son rayonnement sous l'angle de l'éducation (avant et toujours) et la prégnance des activités artisanales et agricoles.

Pour la Communauté de Communes du Clunisois, la co-écriture d'un récit ne nous semblerait pas perçue comme un exercice inutile ou déplacé car le Président lui-même est un homme de dialogue qui ne cherche pas à imposer ses idées.

4.2 Faut-il que le « récit » soit écrit ?

L'intention du récit serait d'impliquer les habitants à sa constitution pour favoriser l'appropriation du projet de Territoire et ensuite, d'être une référence tout au long de sa mise en œuvre.

Les manifestations déjà organisées telles que le dîner « géant » en plein centre de Cluny avec un déploiement le long de rues spécifiques qui illustrent ceux du projet est une piste à explorer. En effet, le document actuel du projet de territoire – très synthétique et n'appelant pas à l'imaginaire-peut s'avérer difficilement appropriable pour la plupart des gens, même s'il est mis en ligne et facilement accessible.

Le récit est la construction d'une histoire qui s'écrit aussi par des moments de partages et des projets qui ne sont pas nécessairement littéraires. Certains pans du projet peuvent être mis en scène, de même que les idées phares du projet comme les tiers-lieux : il s'agira de favoriser la représentation concrète des intentions. Il conviendrait dès lors d'imaginer la façon dont le récit pourrait prendre vie et, par voie de conséquence, le projet de territoire. Puisque nombres d'habitants ont des métiers ou expertises reliés à des savoir-faire manuels (artistiques, artisanaux, agricoles), le récit pourrait aussi prendre forme à partir de ces savoirs : chants, sculptures, jardins, ...

4.3 Qui impliquer dans le « récit » ? Éléments de méthodologie

Il y a un enjeu à proposer que les territoires de voisinage soient parties prenantes et contribuent à la mise en œuvre du récit et qu'il soit décentralisé.

L'idée est de travailler avec les communes de la Communauté de Communes du Clunisois. Pour autant, elles ne sont pas complètement représentatives de la société civile qu'il conviendrait d'intégrer davantage.

La mise en vie du projet de territoire au travers d'un récit peut se faire sur plusieurs thématiques.

Le projet de territoire peut se traduire par des projets participatifs (exemple des éoliennes en Allemagne déjà citées et de la démarche fifty-fifty de Loos[4]).

4.4 Quels seraient les caractéristiques d'un « récit » ?

Caractéristiques du récit	Contenus
Un récit authentique	Décrire les valeurs auquel le récit se rapporte
Le récit basé sur des faits	Décrire les faits précisément
Des personnages de références	Préciser quelle(s) serai(ent) les figures qui incarne(nt) ce récit
Référence à un mythe, un personnage emblématique	Faire référence à l'imaginaire qui se réfère au mythe
Présence de symboles	Identifier les symboles qui faciliteront la communication

- Une composante importante du récit est l'authenticité.
- Un autre aspect du récit est de faire le lien entre des éléments de la vie quotidienne et l'exceptionnel. Le récit fait le lien entre le passé et le futur.

Exemple de la ville de Lyon qui s'est construit un récit autour de la gastronomie lyonnaise :

- des faits : la qualité des produits ;
- des lieux : les bouchons, les restaurants 3 * ;
- des personnes emblématiques : la mère Brazier, Paul Bocuse ;
- des symboles : la quenelle, le Beaujolais, Gnafron, etc ;
- les éléments matériels du récit : ce sont des marqueurs du territoire.

Exemple de Loos-en-Gohelle qui s'est construit autour du terril, laine.

4.5 Exemple de « récit »

« Des populations autochtones et qui ont réussi à se mixer avec de nouveaux arrivants à travers des lieux de rencontre (abbaye, ENSAM), jusqu'aux « dîners de quartier » actuels pour faire du lien entre les nouveaux et les anciens.

« Les abbayes ont été des lieux d'innovations. Cluny n'est pas un territoire endormi avec sa vieille abbaye. La résilience a été de se prémunir tout en accueillant. Il y a par ailleurs tout un art qui s'est développé autour des abbayes, sachant qu'elles étaient une vitrine technologique, artistique et économique du territoire. Le Clunisois a des racines tout en s'inscrivant dans la modernité, qu'elle qu'en soit l'époque. »

« Cluny rayonne sur l'Europe dans une logique du « même pas peur »

« C'est un territoire d'ouverture, d'apprentissage et de connaissance qui accueille des thésards, etc. »

[4] Les projets collectifs d'aménagement des espaces sont soutenus par la mairie dans une logique 50/50. https://www.lavoixdunord.fr/988756/article/2021-04-22/citoyennete-loos-en-gohelle-le-fifty-fifty-pour-aller-plus-loin-que-la-simple

« L'abbaye de Cluny a cherché à tutoyer le ciel dans une ambition, une quête qui s'est exprimée au travers de la construction d'un bâtiment hors du commun. L'ordre à l'origine de ce gigantisme a été supplanté entraînant l'abbaye dans sa chute. Plus tard, les pierres de l'édifice ont été récupérées et ont permis de construire de nombreux bâtiments alentours. Une école « d'arts et métiers » s'est installée et des « métiers d'art » se sont installés sur le territoire, comme pour poursuivre un rêve de bâtisseurs. Sans s'avouer vaincu, le territoire poursuit ainsi son œuvre dans l'accueil et la diffusion de savoir-faire manuels, autre forme d'une même ambition spirituelle ? Mise en œuvre de manière plus humaine, moins arrogante, au quotidien et diffusée parmi les habitants, plutôt que dans un lieu unique et fermé (monument) ».

4.6 Frise de l'héritage

Un autre exemple d'illustration d'un « récit » est de le raconter de manière temporelle, avec l'ancrage au fil du temps de l'héritage de la CCC.

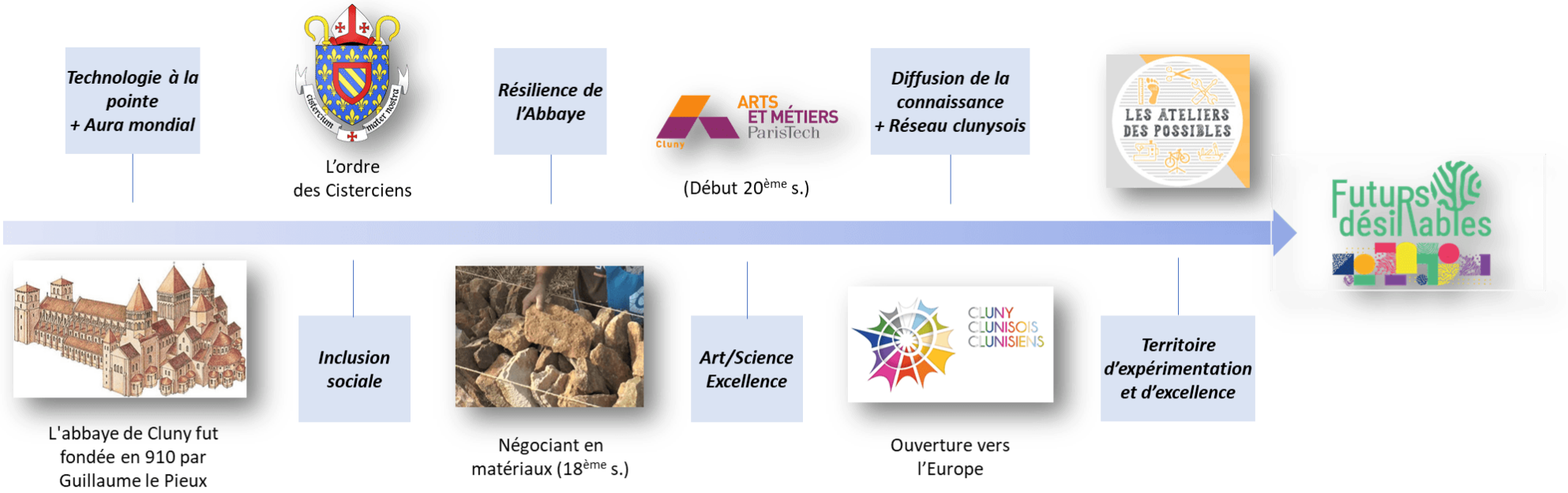

LIBRE, INDEPENDANT, CONNAISSANCE, OUVERTURE

5 Épilogue

Le cycle 2021 de l'IHEDATE a débuté dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Les sessions ont d'abord démarré à distance avec l'usage de visio-conférences. Cela a mis en pratique l'une des questions posées par la commande en lien avec l'accès au numérique et ses limites ! En effet, l'utilisation des outils informatiques pour communiquer questionnent sur le maintien d'une relation de qualité entre personnes et l'émergence des idées, fruits de l'intelligence collective, qui passent aussi, en présentiel, par le « non verbal ». Ainsi, les rencontres sur le territoire ont été attendues et appréciées à leur juste valeur.

La commande qui nous a été faite par la Communauté de Communes du Clunisois est celle d'un rapport d'étonnement avec toutes les limites de l'exercice liées au temps réservé à la découverte in situ et le temps disponible pour travailler collectivement.

Les échanges que nous avons eus, nous ont permis de constater l'intérêt et une ambition marquée du projet de territoire, objet du rapport d'étonnement, au regard des enjeux liés au changement climatique. Ce niveau d'ambition dénote par rapport à d'autres territoires ruraux de départements proches, tel que le Rhône.

Ce projet de territoire a été réalisé par des élus éclairés auxquels les citoyens ont confié le mandat de le conduire, preuve qu'ils sont eux-mêmes éclairés ! Ce qui est plutôt rassurant. Toutefois, si la part des élus est importante au regard de la population totale du territoire, cela ne devrait pas empêcher d'associer la population à la mise en œuvre du projet pour que, d'une part, un nombre important en soit porteur et, d'autre part, cela réponde bien aux besoins essentiels des personnes dont, en particulier, celui de conserver un certain niveau de confort.

Des échanges avec des parlementaires au cours de la COP 26 illustrent combien la démocratie participative est cruciale pour identifier les modalités de mise en œuvre des actions prévues. Avant la COP 26, des élus écossais ont par exemple organisé des mini COP26 pour évoquer certains sujets.

Au-delà du nombre important d'associations, dans ce domaine, ces dernières ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble de la population et de l'expression de ses besoins. Dans le Clunisois, une partie des personnes présentes sur le territoire sont élèves à l'Ecole des Arts et Métiers. En ce sens, ils ne font pas exception et pourraient être également associés et motivés pour trouver des solutions destinées à favoriser les liens intergénérationnels et contribuer à l'accès au numérique par exemple.

Enfin, la situation liée à la COVID-19 a également révélé une tendance aux migrations nouvelles des grandes villes vers les campagnes. Celle-ci devrait se maintenir dans les années à venir, tant pour les ménages avec enfants que pour les retraités. Ce changement de mode de vie, conduisant à vivre dans des logements plus grands, avec de l'espace pour sortir de chez soi (jardin, etc.), répond là encore au besoin élémentaire de confort. Cela fait écho aussi, au fond, à la crainte que des mesures de type confinement surviennent de nouveau.

En profondeur, cela nous fait réfléchir à la place de l'homme sur terre. Le récit, notamment biblique, a fait de l'homme une « pièce rapportée » sur la planète, alors qu'il est le fruit d'une lente évolution. Le faire entrer de nouveau en harmonie, en interdépendance et en interaction avec le reste du vivant, reprendre conscience de cela, du besoin de vivre en groupe, de créer de nouvelles solidarités, est le défi urgent à relever.

6 Annexe

6.1 Pour aller plus loin

Au gré de nos échanges certaines sources d'informations nous ont été communiquées. Nous en reprenons ici quelques-unes afin de permette une exploration ultérieure plus approfondie :

Sur le Numérique :

- Programme Chatons pour relocaliser l'hébergement de serveurs web et autres services en ligne : https://chatons.org/
- Réseau Relais d'Entreprise pour proposer du télétravail à des collaborateurs éloignés de leur établissement : https://reseau.relais-entreprises.fr/
- Institut du Numérique Responsable : https://institutnr.org/

> intérêt pour un territoire d'y adhérer et inciter les entreprises à appliquer la charte (label numérique responsable qui dans quelques années deviendra un argument de vente)

- Dernière étude mise à jour sur l'empreinte environnementale du numérique en France :

https://www.greenit.fr/impacts-environnementaux-du-numerique-en-france/

- Solution de chaudière d'immeuble par récupération d'énergie de serveurs (avec matériel recyclé) : https://stimergy.com/
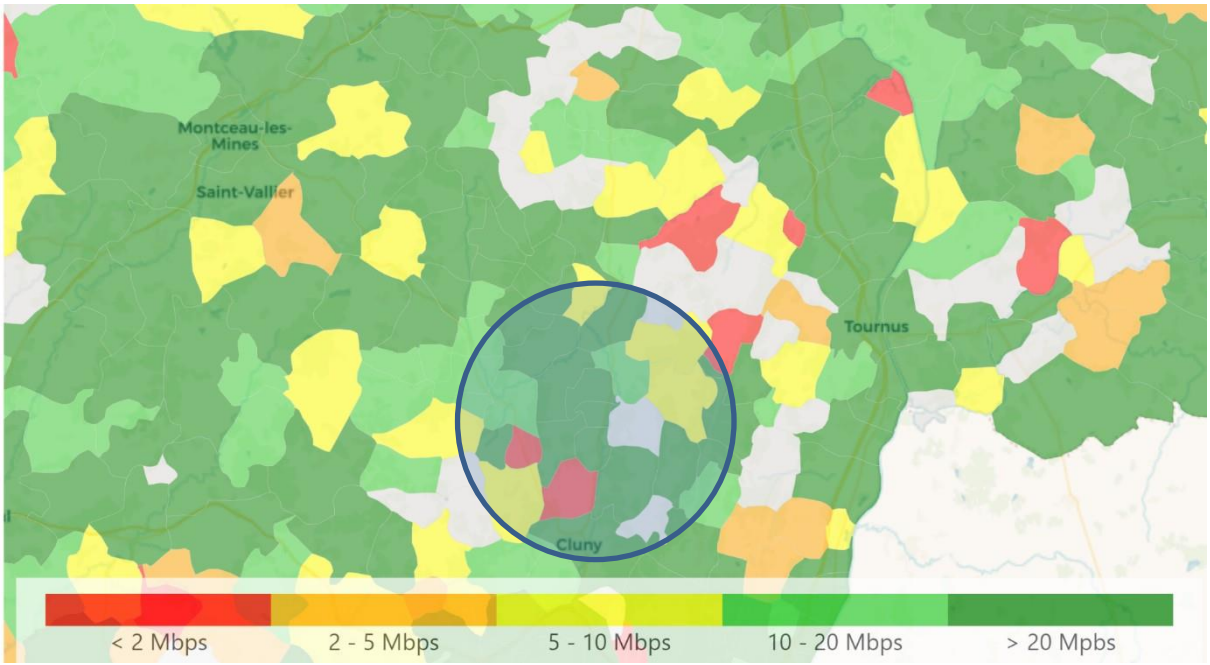
6.2 La couverture du territoire par la téléphonie mobile